

INFO USEP

N°1 2021-2022

	SOMMAIRE
p.2	Editorial du Président
p.3	Réunions de rentrée
p.4, 5 et 6	Rencontres départementales
p.7	Remboursement de transport
p.8	Informations utiles
p.9	Pourquoi s'affilier à l'USEP
p.10	Comment s'affilier à l'USEP



**Bonne rentrée
2021**

COMITE DEPARTEMENTAL USEP 70

7 rue de la Corne Jacquot Bournot

70000 Noidans-lès-Vesoul

Bureau : 03 84 75 95 82

Port : 06 84 72 15 65

Usep70@fol70.org

<https://hautesaone.comite.usep.org/>

Union Sportive de l'Enseignement du Premier Degré

Fédération sportive scolaire de

la ligue de
l'enseignement

un avenir par l'éducation populaire

EDITORIAL

Et si...l'USEP

Et si l'USEP retrouvait le cours normal de sa vie d'association complémentaire de l'école.

Et si de nouveau, dès la rentrée, il nous devient possible de produire et proposer les activités qui font notre originalité et notre force aux enfants des écoles de Haute-Saône.

Et si les valeurs que nous défendons depuis si longtemps dans le cadre de l'éducation et particulièrement dans celui de la promotion des activités sportives, du vivre ensemble, de la rencontre peuvent enfin retrouver leur point d'aboutissement. Nous aurons alors réussi notre rentrée.

C'est un espoir tenace qui nous conduit à organiser cette année scolaire avec beaucoup d'énergie, de volonté et d'ambition.

Il nous faut bien entendu retrouver nos classes, nos écoles, nos élèves qui pendant une année, voire deux se sont éloignés de nous, c'est essentiel, il faut que chacun nous aide, donne de la vie, de l'efficacité et du poids à nos propositions.

Chaque école, et nous comptons sur vous, doit vite nous rejoindre.

Nous allons vous proposer des activités nouvelles comme nous l'avions projeté avant la pandémie. Nous conserverons ainsi des propositions plus anciennes qui ont fait leur preuve, nous allons donner aussi plus de place et de tonus aux rencontres de circonscriptions.

Et voilà, nous allons nous retrouver, bon courage à tous et merci d'avance pour votre confiance.

Le président de l'USEP 70
Guy Cottet-Emard



REUNIONS de RENTREE 2021

Cette année, les réunions de rentrée auront pour objectifs de définir les activités mais aussi les périodes de mise en place des rencontres de circonscriptions. Les calendriers seront à compléter par internet sur un document partagé, afin que toutes les AS USEP puissent avoir un regard sur les inscriptions déjà effectuées ou non. Afin de faciliter la communication et la présentation de ce dernier, chaque association doit être représentée.

CIRCONSCRIPTIONS	DATES	HORAIRES	LIEUX
LURE	Lundi 13 septembre 2021	17h00	Ecole de Magny-Vernois
VESOUL 2	Mardi 14 septembre 2021	17h15	Ecole de Scey sur Saône
GRAY	Jeudi 16 septembre 2021	17h15	Ecole Moïse Levy (Gray)
VESOUL 1	Vendredi 17 septembre 2021	17h15	Ecole de Quincey
LUXEUIL	Lundi 20 septembre 2021	17h15	Ecole de Citers
VESOUL 1 ET 2 MATERNELLES	Mardi 21 septembre 2021	17h15	Ecole Maternelle Echenoz (Village)

ATTENTION : Le port du masque sera obligatoire lors de ces réunions.



Direction des services départementaux
de l'éducation nationale
de la Haute-Saône



CNDS
CENTRE NATIONAL
POUR LE
DÉVELOPPEMENT
DU SPORT



RENCONTRES DEPARTEMENTALES

EPREUVES	DATES	LIEUX	Taux de remboursements
Quinzaine de la Randonnée	du 11 oct. au 22 oct. 2021	1 site proposé sur chaque circonscription par le CD	40 %
CROSS UNSS / USEP	Mercredi 20 octobre 2021	Zone du lac de Vaivre	100 %
Cross'Athlon (circo)	08, 11, 12, 14 et 15 avril 2022	Département (1 site par circo)	50%
SRAV	2021-2022	Au sein des écoles du département	Déplacement délégué
P'tit tour USEP	Du 09 au 20 mai 2022	Département	-
Anim'Athlé	Jeudi 09 juin 2022	Vesoul (stade René Hologne)	50%
Maternelle entre en jeu (jeux d'orientation)	Jeudi 16 juin 2022	Vaivre	50 %
JOP 2022	Jeudi 23 juin 2022	Département (1 site par circo)	50%

Cette année, le dispositif « Savoir Rouler A Vélo » (SRAV) suite à une commande inter ministérielle sera de rigueur tout au long de l'année et sur réservation des associations USEP.

Il concernera pour cette année, uniquement les classes de CM2 participantes au p'tit tour USEP.

Nous devons définir des priorités car nous ne disposons pas de moyens humains suffisants pour le proposer à un plus grand nombre (1 délégué pour 5 circonscriptions).

INFORMATIONS SUR LES RENCONTRES DEPARTEMENTALES

- **Quinzaine de la randonnée : Du 04 au 15 octobre 2021**

Le comité départemental USEP proposera 5 sites à savoir :

- Circo Gray
- Circo Lure
- Circo Luxeuil
- Circo V1
- Circo V2

Les AS d'écoles peuvent également organiser leur propre randonnée, et même y convier d'autres écoles afin d'échanger et de garder l'esprit « rencontre » de notre mouvement qu'est l'USEP.

- **Cross'Athlon : vendredi 08, lundi 11, mardi 12, jeudi 14 et vendredi 15 avril 2022**

- ✓ Circo Gray
- ✓ Circo Lure
- ✓ Circo Luxeuil
- ✓ Circo V1
- ✓ Circo V2

- **Savoir Rouler A Vélo (SRAV) : Année scolaire 2021-2022 sur tout le département**

Le SRAV est un programme qui propose aux enfants de 6 à 11 ans*, de suivre une formation encadrée de 10 heures (en moyenne) réparties en 3 étapes constituant le socle commun de compétences à acquérir.

Néanmoins, il est tout à fait possible de proposer aux maternelles une découverte allégée de ce dispositif par des petits parcours habileté draisiennes, tricycles et autres engins roulants.

Socle commun de compétences :

- Bloc 1 - Savoir pédaler = maîtriser les fondamentaux du vélo.
- Bloc 2 - Savoir circuler = découvrir la mobilité à vélo en milieu sécurisé.
- Bloc 3 - Savoir rouler à vélo = circuler en autonomie sur la voie publique.

Les inscriptions se feront auprès du CD USEP 70 dès la rentrée 2021.

- ✓ Les places seront limitées, avec la priorité aux classes participantes au tour cycliste et ou P'tit tour USEP (validation du bloc 3 pendant la manifestation).
- ✓ Pour la rentrée 2021, le dispositif se fera à partir de mars 2022 (Problème approvisionnement de vélos) pour les classes de CM.
- ✓ Pour la rentrée 2022, le dispositif pourra se faire dès le mois d'octobre pour les classes de CM voire CE selon les disponibilités.
- ✓ L'USEP Haute-Saône se rendra avec tout le matériel nécessaire au bon déroulement de ce dispositif (attention cependant de prévoir des casques) sur les écoles inscrites au préalable.
- ✓ **Les places seront limitées pour des raisons de faisabilité.**
- ✓ 4 séances par classe seront à planifier. Celles-ci seront encadrées par le délégué USEP et ou l'enseignant.

- **CROSS départemental UNSS / USEP (CM2), mercredi 20 octobre 2021 à 13h30**

Petite course commune entre les 6^{ème} et les CM2 pour liaison C3, le travail des courses de longue durée et ou longue distance « Anim'Cross le jeu du manège » est conseillé dès la rentrée. Pour la prise en charge, les enseignants peuvent demander aux parents.

- **Anim'Athlé : Jeudi 09 juin 2022 de 10h à 15h avec pause 45' pour le pique-nique**

Rencontre départementale au stade René Hologne sur le dispositif Anim'Athlé, qui devra être travaillé en EPS tout au long de l'année, finalité de l'année d'EPS sur cette thématique.

- **P'tit Tour USEP : En attente calendrier national**

Pour cette année, le Tour cycliste de Haute-Saône cède sa place à la manifestation nationale « Le P'tit Tour USEP.

Chaque association choisit son itinéraire en respectant les conditions maximales de **sécurité** et en privilégiant un moment fort sur la journée (regroupement avec d'autres participants, accueil par une école participante ou non, départ par un élu...) afin de valoriser la manifestation et l'engagement de l'USEP au côté de l'école publique.

L'activité s'adresse aux élèves de CM et de CE2, s'ils font partie d'une classe CE2 CM1 ou s'ils sortent avec des CM, sur route ouverte ou chemin vert.

Pour les autres (CP/CE1) possible de le faire sur des parcours fermés à la circulation ou dans la cours de l'école.

- **Maternelle entre en jeu (orientation) : Jeudi 16 juin 2022 au Lac de Vaire**

Cette rencontre s'adresse aux classes de maternelle. Des ateliers d'orientation sont proposés lors de cette journée dans un milieu naturel.





REMBOURSEMENTS des TRANSPORTS 2021-2022



Les comptes du comité départemental USEP étant clos au 31 août 2021, il est **URGENT** :

- **D'adresser les fiches de remboursements** avec les copies des factures acquittées à la délégation départementale **avant le 30 septembre**. **Les demandes parvenues après cette date ne pourront plus être prises en compte.**

(Fiche téléchargeable sur le site USEP 70 : <https://hautesaone.comite.usep.org/telechargements/>)

- **D'encaisser dès réception les chèques de remboursements.**

CONTACT : délégué USEP au **03 84 75 95 82, 06 84 72 15 65** ou par mail : **usep70@fol70.org**

REMBOURSEMENTS 2021-2022

Taux de remboursements des rencontres de circonscription :

- Hors temps scolaire : 100%. - Temps scolaire : 40%.

Fiches de remboursements à envoyer avec les copies des factures acquittées au **TRESORIER de CIRCONSCRIPTION** et **non pas au CD USEP**. Voir la liste des trésoriers en page suivante.

Taux de remboursements des rencontres départementales :

Voir tableau des rencontres départementales page 3.

Fiche de remboursements à envoyer à la **délégation USEP** :

USEP 70, 7 rue de la Corne Jacquot Bournot, 70000 Noidans-lès-Vesoul

usep70@fol70.org

INFORMATIONS UTILES

Les membres du comité directeur USEP 70 :

Président : Guy Cottet-Emard **Trésorier** : Michel Véjux **Secrétaire** : Véronique Carlet
Membres : Didier Corrochano – Arnaud Bruey – Jean-Hubert Maurer – Christophe Lanier – Patrick Parals – Frédéric Roy – Alain Berthet – David Triboulet



Délégué départemental : Brice Jacquier

Service civique :

Adresse : 7, rue de la Corne Jacquot Bournot 70000 Noidans-lès-Vesoul

Tél : 03 84 75 95 82 – 06 84 72 15 65 – **mail** : usep70@fol70.org

Trésoriers de circonscription :

Gray : Olivier Barberot - Ecole primaire - 43 Grande Rue 70130 Vellexon

Luxeuil : Julie Marboutie – Ecole des fougères - 10 route de Blanzey – 70220 FOUGEROLLES

Lure : Guy Toillon - Ecole élémentaire La Pologne - Impasse Marie Richard 70200 LURE

Vesoul 1 : Yannick Vaufrey - Ecole publique - 2 rue des Acacias 70000 Quincey

Vesoul 2 : Frédéric Roy - Ecole maternelle Du Village - 6 rue de la Flandrière 70000 ECHENOZ-LA-MELINE

Nous vous rappelons « encore » que les fiches de remboursement de transport pour les rencontres de circonscription sont à retourner aux trésoriers de circonscription et non pas au CD USEP.

Pour les **rencontres départementales**, elles sont à retourner à la **délégation USEP** à Noidans-lès-Vesoul à l'adresse postale suivante :

USEP 70 7, rue de la Corne Jacquot Bournot 70000 Noidans-lès-Vesoul

Pensez également à les transmettre régulièrement au fur à mesure des rencontres **en évitant un envoi groupé en fin d'année.**



Information horaires d'ouverture De la Ligue FOL 70 :

Du lundi au jeudi : de 9h00 à 12h00

et de 14h00 à 18h00

Le vendredi : de 9h00 à 12h00

Le standard téléphonique (03 84 75 95 85) n'est accessible qu'aux mêmes horaires.

Vous pouvez cependant utiliser la ligne directe du bureau USEP (03 84 75 95 82) en dehors de ces horaires.



POURQUOI S’AFFILIER A L’USEP ?

⇒ Au niveau des activités, pour :

- participer aux rencontres sportives de secteur, départementales ou régionales organisées dans le temps scolaire ou hors du temps scolaire.
- prolonger l’action éducative de l’école dans les temps péri ou extrascolaire
- Créer une dynamique d’école avec les parents et amis de l’école

⇒ Au niveau pédagogique, pour :

- donner du sens aux apprentissages avec une rencontre comme aboutissement
- contribuer à l’éducation citoyenne des enfants dans un cadre associatif avec prise de responsabilité (organisation, arbitrage...), apprentissage et respect des règles, coopération.
- participer à des séances d’animation ou de formation
- intégrer son travail dans le cadre d’un projet
- bénéficier de la dynamique d’entraide d’un réseau de collègues et recevoir aide et appui du niveau départemental pour la réalisation de certains projets éducatifs sportifs
- obtenir du prêt de matériel ou des documents pédagogiques par le comité départemental

Pourquoi s’affilier à l’USEP

⇒ Au niveau des assurances, pour :

- bénéficier d’une couverture automatique pour les personnes (enfants, enseignants, parents bénévoles...)
- bénéficier d’un contrat d’établissement gratuit si tous les enfants sont licenciés

⇒ Au niveau juridique, pour :

Fonctionner en association loi 1901 légalement reconnue par l’Education nationale dans l’école et donc pouvoir :

- gérer des fonds
- obtenir une prise en charge partielle ou totale, par le comité départemental, des déplacements pour les rencontres
- recevoir éventuellement des subventions allouées aux associations sportives (municipalités...)

FÉDÉRATION HAUTE-SAÔNE

la ligue de l’enseignement

un avenir par l’éducation populaire

Etre adhérent USEP c’est aussi être adhérent à la Ligue de l’Enseignement (Ligue FOL 70) et pouvoir bénéficier pour votre association :

- d’une aide à la vie associative (démarches administratives, conseils)
- d’un accès à l’atelier reprographie à des tarifs préférentiels (photocopies de journaux scolaires...)
- d’un accès aux séjours de classes de découverte et sorties scolaires éducatives
- de visas SACEM à un tarif préférentiel
- d’un accès à des formations pour les bénévoles

... et d’autres services encore détaillés dans le document de rentrée de la Ligue FOL70.

Pour la campagne de réaffiliation 2021-2022 un mail a été envoyé aux écoles avec un tuto vidéo (lien youtube) pour vous guider « pas à pas » dans vos démarches.

Pour une PREMIERE AFFILIATION

Contactez Fatima MAKABROU – Service affiliation/assurances 03 84 75 95 80 ou par mail à l'adresse suivante :

fmakabrou@fol70.org

Comité départemental USEP

CONTACT : Brice JACQUIER, délégué départemental USEP – 03 84 75 95 82 ou 06 84 72 15 65

Par mail : usep70@fol70.org